



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juin 2021



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

Voilà une année que je n'ai pu m'adresser à vous au travers de cette brochure d'informations, dont l'édition aurait dû accompagner la dernière assemblée primaire mais n'a pu voir le jour par ma faute, avec un changement d'année et de législature que j'ai littéralement passé en salle d'accouchement. Je compte sur votre compréhension et j'espère que cette édition permettra de rattraper efficacement le retard accumulé en matière de communication officielle.

Comme je le disais, une année est passée. Et quelle année particulière! Qui aurait pu prédire l'été passé que nous n'étions qu'au début d'une **nouvelle réalité**, faite de télétravail, de désinfectant, de masques, et, malheureusement, marqué par de longs mois de fermetures de commerces et de restrictions sociales et sportives? Nous pensions avoir déjà traversé le pire. Mais il paraît que cette fois on voit vraiment le bout du tunnel. On l'espère! Je ne souhaite pas épiloguer sur ce sujet, mais ces derniers mois nous auront au moins rappelé une chose: rien n'est plus important que la santé.

Et **vosre santé**, Messieurs-Dames, est au cœur des réflexions communales depuis de nombreux mois. Et cela pour une bonne raison: la **construction d'un centre médical** est la priorité n°1 de cette législature. Après avoir trop attendu sur un projet public-privé et nous être bien renseignés sur ce qui s'est fait ailleurs, la commune d'Evolène s'est adjoint les services d'un bureau spécialisé et souhaite construire un nouveau bâtiment qui pourra accueillir médecins et prestataires paramédicaux. Le projet de **nouvelles infrastructures d'accueil (nursérie, crèche et UAPE)** se greffe de plus sur le besoin médical. L'objectif est donc de construire un véritable pôle médical et social à proximité du centre scolaire. En attendant la réalisation de ce futur bâtiment multifonctions, la commune souhaite faciliter **l'installation transitoire** d'un à deux médecins afin de

compléter l'offre médicale prodiguée par nos médecins actuels. Car un tel projet prendra nécessairement un peu de temps, même si les planètes sont alignées. Le processus officiel débutera d'ailleurs cet été avec le lancement d'un **concours d'architecture**.

Naturellement, avec un tel projet et les bénéfices attendus pour la qualité de vie de nos habitants, on aimerait aller vite et raccourcir les procédures au minimum, car bien entendu que le concours prendra quelques mois. Cela aura toutefois le mérite de nous permettre d'étudier plusieurs propositions et de choisir celle qui sera la plus pertinente, d'un point de vue architectural, financier, mais aussi et surtout du point de vue des futurs utilisateurs du bâtiment, médecins et personnel éducatif en premier lieu. De toute façon, **la loi sur les marchés publics** ne nous laisse guère le choix. L'impact de cette dernière se fait de plus en plus fort sur la politique communale et il s'agit de s'y conformer systématiquement. Les dernières expériences nous montrent que le respect des marchés publics procure bien souvent un avantage financier indéniable. Le revers de la médaille reste qu'avec ces règles il n'est plus toujours possible de travailler avec les entreprises habituelles ou locales. Nous devons cependant tous nous y accommoder, sans y voir d'intentions personnelles ou particulières vis-à-vis des entreprises, même si nous pouvons entendre les préoccupations occasionnées.

En parlant de préoccupations, notre commune a eu la chance de pouvoir confier brièvement les siennes au **Grand Conseil** lors de la session de juin (invitation au plénum le matin du 8 juin). Après avoir rappelé les défis actuels occasionnés par les politiques fédérales – notamment aménagement du territoire, agriculture, avenir des redevances hydrauliques – j'ai pu interpellé les députés et suppléants sur les 3 points suivants. Extraits:

«Le premier: **La gestion des constructions et en particulier la rénovation du patrimoine bâti**. Evolène se démarque par la qualité de



Mot de la Présidente

son bâti traditionnel, avec notamment 3 villages classés à l'ISOS sites d'importance nationale. Ce qu'on pourrait considérer comme une chance, car les Evolénards souhaitent conserver leur architecture typique, tout en l'adaptant quand même aux normes actuelles. Toutefois, au jour d'aujourd'hui, rénover un bâtiment ancien relève d'une **complexité extrême et dissuasive**. Pire, en plus de répondre aux nombreuses bases légales, les transformations doivent satisfaire au goût esthétique des architectes et autres fonctionnaires de certains services cantonaux, sans parler des coûts que ces exigences entraînent. Cette dictature doit s'estomper, faute de quoi le bâti ancien sera laissé intact oui, mais condamné à la ruine à moyen terme, laissant par conséquent des centres de villages vidés de leurs habitants, ce qui est contraire à toute logique, surtout dans le contexte de la LAT.»

Voilà pour le message politique transmis au parlement cantonal. Toutefois, j'espère, chères Evolénardes et chers Evolénards, que ces lignes ne vous décourageront pas d'entamer des rénovations si tel est votre désir, surtout à l'heure où notre inventaire du site bâti entre en force et où des possibilités de **transformations en résidences secondaires** s'ouvrent pour nos anciens bâtiments agricoles situés dans les villages (cf. *Article sur le sujet dans la présente brochure*). Mais il me semble important de vous montrer que la commune d'Evolène est malheureusement en bonne partie impuissante face aux entraves qui existent bel et bien dans le domaine des constructions. Beaucoup d'entre vous, n'y comprenant plus rien, me disent que nos ancêtres doivent se retourner dans leurs tombes en voyant tout ce qu'on ne peut plus faire aujourd'hui bien qu'étant propriétaires. Et vous avez raison. La commune s'efforce de trouver des possibilités pragmatiques et consensuelles, mais c'est effectivement un domaine complexe, qui coûte du temps et de l'énergie (et de l'argent) à tout le monde, pour un résultat final malheureuse-

ment pas toujours à la hauteur des attentes initiales... Espérons une prise de conscience collective qui pourrait déboucher sur des changements favorables, mais Berne semble pour l'heure faire la sourde oreille.

Deuxième point soumis au Grand Conseil: «L'accès à Evolène. Notre commune est desservie par **une seule route d'accès**, sans contournement possible. Une excellente route cantonale, mais avec un bémol toutefois: une importante zone de chutes de pierres à l'entrée de la commune. L'an dernier, un éboulement a coupé l'accès, heureusement seulement pour 24h et surtout sans faire de victimes. Des mesures de protection sont en place, mais seul **un tunnel** pourrait réellement sécuriser la route. Des raisons financières font que ce tunnel ne figure pas à l'ordre du jour des priorités cantonales en termes de mobilité. Cela peut changer. Espérons-le, et ce avant que des victimes soient à déplorer.» Cette présentation publique et politique aura l'avantage de provoquer des discussions intéressantes sur les futures mesures de protection. La mobilité est au cœur des défis du Valais de demain, de même que la sécurité, et il faudra sans cesse rappeler que les habitants des zones périphériques méritent également de profiter d'investissements en la matière, pas seulement les agglomérations.

Ce qui nous amène au troisième et dernier point: «**La démographie des communes de montagne**. Une question cruciale que je me permets de poser: le Valais souhaite-t-il voir l'ensemble de ses citoyennes et citoyens rejoindre la plaine du Rhône?» Une interrogation que j'imagine nous sommes nombreux à partager lorsque nous découvrons l'actualité politique et économique. Heureusement, pour l'heure, notre commune tient le coup financièrement et a encore de beaux jours devant elle, malgré les préoccupations mentionnées et **l'accélération bureaucratique et juridique** que nous vivons. Cette dernière explique particulièrement que les communes doivent se



Mot de la Présidente

4

poser **la question de la fusion, à court, moyen ou long terme**. Dans le Val d'Hérens, nous n'y sommes pas encore prêts, ou tout au moins toutes les communes ne sont pas encore prêtes à en discuter. Mais nous devrions étudier nos options maintenant. Surtout que Sion a annoncé au début de l'automne dernier son intention de devenir la Capitale des Alpes...

Mais revenons à nos finances. Les comptes 2020 qui seront présentés à l'Assemblée primaire le 24 juin prochain (jour de notre fête paroissiale) sont excellents et affichent même **le meilleur résultat comptable de l'histoire de notre commune**. La raison vient du dénouement du conflit fiscal avec Grande-Dixence qui a permis l'encaissement définitif des divers impôts en suspens depuis 2010. L'Assemblée primaire devra également se prononcer sur le **règlement sur le stationnement**, que le conseil communal vous soumet principalement pour raisons formelles. Aucun changement par rapport au mode de fonctionnement actuel n'est en effet prévu.

Finalement, les **subventions 2021 aux remontées mécaniques** devront être validées, et ce pour cette année seulement. La proposition est de verser une nouvelle fois les mêmes montants que ces dernières années. Le conseil communal attendait le retour d'une étude de rapprochement mandatée par les sociétés de l'Espace Dent-Blanche pour essayer de mettre en place une nouvelle approche relative au soutien à l'exploitation et au soutien à l'investissement. Cependant, nous sommes dans l'attente de la finalisation du Masterplan du tourisme ainsi que des positions formelles des conseils d'administration par rapport aux recommandations de cette étude.

À noter qu'une commission ad hoc, sorte de groupe de travail « Remontées mécaniques » a été créé au sein du conseil communal. D'autres groupes de travail du même type, relatifs aux sites touristiques, aux projets de la place de Clos-Lombard, ainsi que sur la thématique démographique, ont également été mis en

place, **nouveautés de cette législature** et qui s'ajoutent à la répartition des dicastères au sein du conseil communal. Vous trouvez dans cette brochure la nouvelle organisation qui nous guidera pour les 4 prochaines années. Pour l'occasion, nous souhaitons la bienvenue au nouveau conseiller communal Gérald Pralong, qui reprend les commissions Agriculture et Energie. Cette nouvelle ère marque également le départ Serge Gaudin qui a terminé son mandat communal par une belle campagne au Conseil d'Etat, malheureusement pas couronnée par une élection. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et le remercions pour son engagement pour notre région, dont il ne manquera d'ailleurs pas de continuer à vanter les mérites, on le sait, où que sa carrière le mène. Pour conclure, permettez-moi de vous confier que c'est pleine d'énergie et de motivation que je poursuivrai mon mandat au cours des 4 prochaines années. Mais j'espère aussi que notre commune pourra retrouver son rythme habituel au plus vite. **Nos rites et nos manifestations nous manquent**. Mon costume d'Evolène me manque. Surtout, vous voir plus souvent au cours d'occasions moins formelles et plus festives me manque. Cela fait partie de la vie, l'être humain a besoin de ces moments de socialisation, de détente et de convivialité. Le Raid Evolénard et les Championnats d'Europe de VTT marathon viennent nous mettre un peu de baume au cœur en ce mois de juin, nous ramenant un soupçon de normalité. Bravo et merci aux organisateurs pour cela, et bien évidemment merci aussi de faire rayonner notre région à l'échelle internationale.

En espérant vous croiser prochainement – à l'Assemblée primaire ou sur une terrasse, à la commune ou poussette au bout des bras – je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, un bel été, et vous adresse mes meilleurs vœux de santé.

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*



Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2020 (Objet Assemblée primaire)	6
Communication de l'Espace Dent-Blanche (Objet Assemblée primaire)	13
Règlement sur le stationnement (Objet Assemblée primaire)	17
Bilan Décisions Conseil communal juin 2020 – juin 2021	19
Organisation législature 2021-2024	29
Tourisme: Résultats du sondage auprès des propriétaires de résidences secondaires	34
Nouveautés dans les structures d'accueil communales	38
Implications liées à l'inventaire du site bâti	41
Communiqué de l'ACVH sur la fusion de communes Hérens	43
Nonagénaires	45
Sociétés locales – À vous la parole	50
Informations d'Evolène-Région Tourisme	56
Convocation Assemblée primaire 24 juin 2021	64





Comptes 2020

6

Le Conseil communal soumet à approbation les comptes de l'année 2020 lors de la prochaine Assemblée primaire qui aura lieu le jeudi 24 juin 2020 à la salle de gymnastique du centre scolaire.

L'organe de révision a procédé au contrôle des comptes à la mi-mai et n'a constaté aucune irrégularité. Les comptes 2019 ont été discutés par la Commission Administration et Finances le jeudi 27 mai et ont été validés par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} juin 2021.

L'exercice 2020 se distingue par une marge d'autofinancement exceptionnelle

atteignant quasi les 4.3 millions de francs. Cela s'explique en grande partie par les recettes exceptionnelles – impact de 1.2 million de francs au compte de fonctionnement – provenant du dénouement du conflit fiscal qui opposait Grande-Dixence aux autorités fiscales cantonales et communales concernant plusieurs exercices depuis l'année 2010. Faisant suite à une décision judiciaire, les prétentions publiques ont été revues à la baisse, mais les montants finaux ont enfin pu être encaissés pour les années 2010 à 2019.

Récapitulatif du compte administratif 2020

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement et du compte des investissements selon les catégories du modèle comptable harmonisé propre aux communes.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'140'527.09	56'030.95		
1 Sécurité publique	1'041'866.21	327'599.90	486'543.28	
2 Enseignement et formation	1'272'948.86	56'071.30	2'333.00	
3 Culture, loisirs & culte	673'187.02	47'144.95	324'069.60	
4 Santé	240'435.55		2'299.95	
5 Prévoyance sociale	1'154'114.18	244'652.12	68'733.72	
6 Trafic	2'035'621.87	196'180.06	418'329.77	48'699.15
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'641'038.64	1'422'531.97	2'005'508.31	1'607'553.15
8 Economie publique	3'460'736.37	2'121'581.43	689'784.27	333'309.00
9 Finance et impôts	867'747.22	11'881'999.18		
Total	14'528'223.01	16'353'791.86	3'997'601.90	1'989'561.30
Excédent de revenus	1'825'568.85			
Amortissements	2'470'960.24			
Charges sans amortissements	12'057'262.77			
Marge d'autofinancement	4'296'529.09			
Investissements nets	2'008'040.60			



Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2020, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des revenus à hauteur de 16.3 millions de francs pour des charges de 14.5 millions, amortissements ordinaires et complémentaires y compris. On constate une augmentation des montants totaux par rapport à l'exercice 2019 tant au niveau des charges que des revenus. Du côté des charges, la différence provient principalement des amortissements complémentaires plus importants qui ont été réalisés en 2020. Du côté des revenus, le principal changement est celui évoqué en introduction avec 1.2 million de francs supplémentaires provenant du dénoue-

ment du dossier fiscal de Grande-Dixence. On constate également que le montant provenant de l'imposition des personnes physiques est stable, voire en légère augmentation, ce qui est d'autant plus positif compte tenu de la diminution fiscale approuvée fin 2018 (2020 est la deuxième année où cette diminution s'applique). L'exercice 2020 se conclut avec un excédent de revenus de plus de 1.8 million de francs après amortissements (presque 2.5 millions au total). Au final, le résultat est bien plus favorable qu'espéré au moment de l'établissement du budget. La marge d'autofinancement – soit la différence entre les revenus et les charges sans amortissements – se monte à près de 4.3 millions de francs, meilleur résultat dans l'histoire de la commune d'Evolène.

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Charges	14'528'223.01	13'880'592.00	13'893'740.82
Revenus	16'353'791.86	13'705'591.00	15'046'030.08
Marge d'autofinancement	4'296'529.09	729'999.00	2'832'887.77
Amortissements comptables	698'960.24	905'000.00	790'599.51
Amortissements complémentaires	1'772'000.00	0.00	889'999.00
Excédent de revenus	1'825'568.85		1'152'289.26
Excédent de charges		175'001.00	



Compte des investissements

Concernant le compte des investissements, le montant investi est, une fois n’est pas coutume, inférieur aux prévisions, puisque le total net atteint tout juste les 2 millions de francs, alors que le budget en prévoyait le double. Le retard pris dans certains grands projets en raison des procédures

administratives explique une nouvelle fois en grande partie cette différence entre intentions et réalité. En particulier, le budget prévoyait plus de 1.3 million de francs d’investissement dans le domaine des routes communales et leurs abords. Au final, les travaux réalisés atteignent seulement un montant d’environ Fr. 300’000.—. Ces projets restent toutefois poursuivis et seront réalisés dès que possible.

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Dépenses	3'997'601.90	7'052'296.00	2'611'545.42
Recettes	1'989'561.30	2'980'850.00	1'396'292.30
Investissements nets	2'008'040.60	4'071'446.00	1'215'253.12

Les investissements concrètement réalisés en 2020 vous sont présentés en détail dans le tableau de la page suivante.



Comptes 2020

Investissements réalisés en 2020

	Charges	Revenus
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	486'543.28	-
Assainissement stand tir	485'229.08	
Mensurations officielles canton du Valais - Lot 5	1'314.20	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'333.00	-
Cycle d'orientation rénovation		
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTÉ	324'069.60	-
Participation Fondation Atelier Marie Métrailler*	120'000.00	
Place de jeu	83'170.20	
Chemins pédestres	15'695.25	
Etude RM	20'204.15	
Tennis-Club Les Haudères	85'000.00	
4 SANTÉ	2'299.95	-
Investissement secours sanitaires		
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	68'733.72	
Subv. Institutions handicap	7'619.72	
Projet bâtiment EMS Saint-Sylve*	61'114.00	
6 TRAFIC	418'329.77	48'699.15
Routes cantonales	119'506.80	
Routes communales	154'058.12	
Eclairage public	133'684.20	48'699.15
Parking	11'080.65	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	2'005'508.31	1'607'553.15
Eau potable	111'071.69	36'507.50
Eaux usées et STEP	131'752.25	45'575.50
Décharge Boussille	26'691.20	
Cimetière, colombarium	79'175.40	
Aménagement et études cours d'eau	119'356.45	100'804.05
Participation à la 3 ^e correction du Rhône	-100'500.00	
Projets de défense	1'526'705.98	1'409'147.50
Aménagement du territoire (Suivi LAT, SIT, urbanistes, plans de développement)	111'255.34	15'518.60
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	689'784.27	333'309.00
Routes agricoles (REP)	331'311.37	122'000
Route des fermes Haudères	262'901.85	94'000.00
Etude Remembrement virtuel	85'000.00	84'900.00
Centre forestier		28'186.80
Masterplan tourisme	10'770.00	
Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens		4'222.20
	3'997'601.90	1'989'561.30
Investissements nets		2'008'040.60

* Ces deux dépenses supérieures à 50'000.— n'avaient pas été budgétisées. Elles feront donc l'objet d'une communication particulière lors de la prochaine assemblée primaire.



Comptes 2020

Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2020 présentés ci-dessus, l'évolution du bilan peut être résumée de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 20.1 millions de francs, en diminution d'env. Fr. 420'000.— par rapport à 2019.
- Le patrimoine administratif représente 17% de l'actif (19% en 2019). Le patrimoine financier représente donc quant à

lui 83 % de l'actif (contre 81% en 2019).

- Les engagements s'élèvent à près de 10.2 millions, en diminution de plus de 2.2 millions par rapport à 2019. Les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de 7.065 millions de francs, contre 7.096 en 2019.
- La fortune nette atteint un montant de plus de 8 millions de francs (6.2 millions en 2019). Aussi, la fortune par habitant augmente pour atteindre 3'900 francs (2'501 francs en 2019).

	2020	2019
Actif	20'185'340.13	20'603'625.89
<i>Patrimoine financier</i>	16'763'316.00	16'709'914.99
<i>Disponibilités</i>	9'201'460.33	8'375'387.15
<i>Avoirs</i>	3'931'847.61	4'545'713.47
<i>Placements</i>	14.00	14.00
<i>Actifs transitoires</i>	3'629'994.06	3'788'800.37
<i>Patrimoine administratif</i>	3'366'887.87	3'829'807.51
<i>Financements spéciaux</i>	55'136.26	63'903.39
Passif	20'185'340.13	20'603'625.89
<i>Engagement (= Dette brute)</i>	10'254'448.08	12'495'676.52
<i>Engagements courants</i>	2'419'495.18	2'379'088.85
<i>Dettes à court terme</i>	-	-
<i>Dettes à moyen et à long terme</i>	7'065'000.00	7'095'500.00
<i>Engagements envers des entités particulières</i>	-	-
<i>Provisions</i>	405'160.80	2'239'687.40
<i>Passifs transitoires</i>	364'792.10	781'400.27
<i>Financements spéciaux</i>	1'911'622.14	1'914'248.31
<i>Fortune nette</i>	8'019'269.91	6'193'701.06
<i>Endettement net / Fortune nette*</i>	6'508'867.92	4'214'238.47
<i>Nombre d'habitants</i>	1'669	1'685
<i>Endettement net / Fortune nette par habitant</i>	3'900	2'501

* L'endettement net, respectivement la fortune nette, se calcule en soustrayant le patrimoine financier à la dette brute.



Comptes 2020

Extrait des recommandations de l'organe de révision:

- Bien anticiper l'introduction du **nouveau modèle comptable harmonisé** (MCH2) qui entrera en vigueur dès la préparation du budget 2022;
- Prendre les mesures nécessaires concernant **les taxes d'eaux usées et de voirie** car ces dernières ne permettent actuellement pas d'autofinancer leur service respectif. Or la loi ne permet pas que le produit de l'impôt soit utilisé pour pallier ces manques de ressources. Les règlements et/ou les montants des taxes et/ou le fonctionnement des services devront donc être revus dans les meilleurs délais.

Propositions du Conseil communal à l'Assemblée primaire:

- Accepter les comptes 2020
- Nommer la fiduciaire FIDAG SA comme organe de révision pour la période administrative 2021-2024.

Rappel: Budget 2021

L'Assemblée primaire du 25 février 2021 a validé le budget 2021 tel que résumé ci-dessous. Etant donné l'absence de brochure communale le semestre passé, nous avons jugé important de vous rappeler cette décision financière, et, surtout, de vous remontrer les investissements prévus pour cette année 2021.

Globalement, le budget 2021 est relativement similaire à celui des années précédentes et se caractérise par une volonté de continuité au niveau du compte de fonctionnement combiné à un compte des investissements ambitieux avec plus de 4.7 millions d'investissements nets envisagés.

Le tableau de la page suivante résume brièvement les projets mis au budget d'investissement pour cette année 2021.



Investissements prévus en 2021

12

	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	70'000	
Bâtiment administratif	50'000	
Certification Valais Excellence	20'000	
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	320'000	108'600
Véhicule feu	270'000	108'600
Stand de tir	50'000	
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE	385'000	80'000
Cinéma – rénovation projection et son	65'000	
Chemins pédestres et sites d'escalade	210'000	80'000
Affichage et places de jeux	50'000	
Infrastructures sportives	60'000	
4 SANTÉ	152'500	-
Etude centre médical	150'000	
Secours sanitaires	2'500	
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	278'000	-
Subv. Instit. handicap	10'000	
Participation bâtiment EMS	268'000	
6 TRAFIC	1'970'000	560'000
Routes cantonales	350'000	
Route desserte de Villaz	770'000	460'000
Routes communales	300'000	
Eclairage public	250'000	100'000
Abribus	50'000	
Machines et véhicules	60'000	
Parking	200'000	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	3'215'000	1'363'350
Eau potable	250'000	20'000
Eaux usées	720'000	116'000
Décharge la Boussille	500'000	
Ecopoints	25'000	
Projets de défense (les Clièves; «Rive Droite»)	1'270'000	1'127'350
Aménagement du territoire et plans de développement	450'000	
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	1'095'000	600'000
Routes agricoles	495'000	290'000
Remembrement virtuel par fermage	380'000	310'000
Centre forestier et sylviculture	90'000	
Etudes et projets énergétiques	130'000	
9 FINANCE ET IMPÔTS	-	-
	7'485'500	2'711'950
Investissements nets		4'773'550



Espace Dent-Blanche

bilan saison 2020-2021 et perspectives

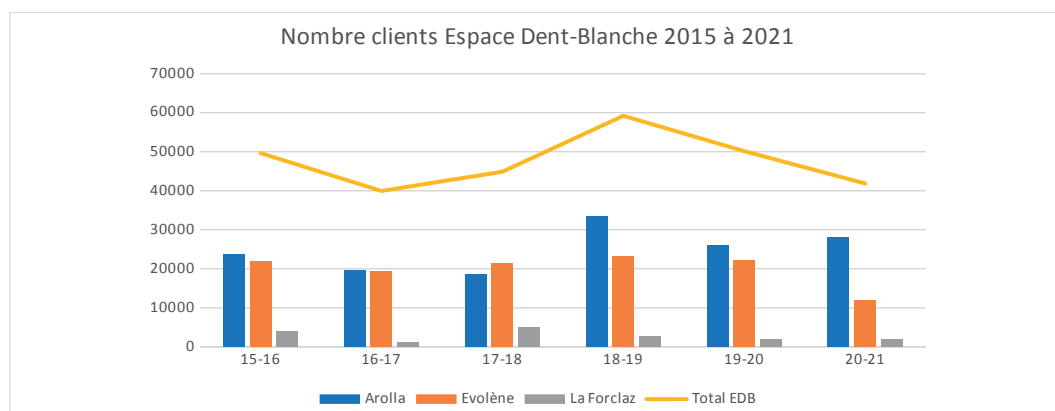
Par Yvan Maistre,
Président Espace Dent-Blanche



Le bilan de la saison d'hiver 2020-2021 est satisfaisant pour l'Espace Dent-Blanche avec une diminution de 17% des journées skieurs par rapport à l'hiver 2019-2020. Le manque de neige en début de saison et l'absence de groupes ainsi que de touristes étrangers explique en grande partie cette baisse.

Analyse du nombre de clients

L'analyse de nombre de clients indique une diminution de 17% des journées skieurs par rapport à 2019-2020. Dans le détail, les abonnements MagicPass progressent de 10.98% et les abonnements «Espace Dent-Blanche» diminuent de 39%. L'aspect réjouissant est la forte augmentation du nombre des clients MagicPass. La forte diminution s'explique en grande partie par l'absence totale de groupes ainsi que par le manque de clients étrangers.



Répartition des journées skieurs pour 2020-2021:

Arolla: 66.96% (28022) → ouverture du 19 décembre au 11 avril, moyenne clients par jour, 257
Evolène: 28.53% (11940) → ouverture du 16 janvier au 5 avril, moyenne clients par jour, 189
La Forclaz: 4.51% (1887) → ouverture du 16 janvier au 28 février, moyenne clients par jour, 79
Meilleure journée de la saison: 14 février 2021, 1365 clients total Espace Dent-Blanche

Nombre d'abonnements vendus aux groupes:

2021: 96 (enfants) 90 (adultes)

2020: 4868 (enfants) 1807 (adultes)

Cette forte baisse explique en grande partie la diminution d'abonnements «Espace Dent-Blanche»

Nombre d'abonnements vendus pour 5-6 jours consécutifs (principalement achetés par les clients étrangers):

2021: 119 (5 jours) 254 (6 jours) = 2119 journées skieurs

2020: 446 (5 jours) 833 (6 jours) = 7228 journées skieurs

Cela représente une diminution de plus de 5000 journées skieurs.



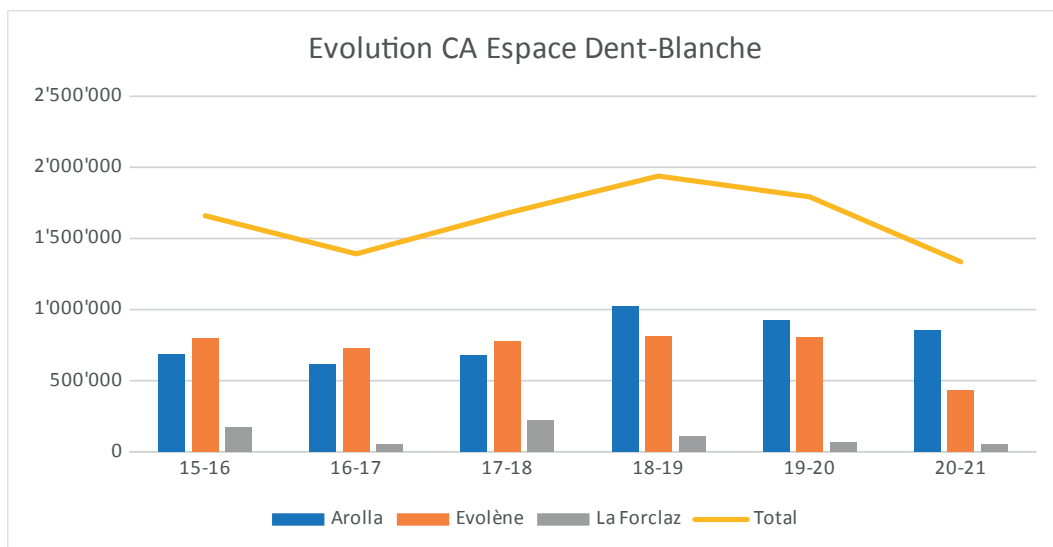
Espace Dent-Blanche

Chiffre d'affaires

Le résultat total du chiffre d'affaires pour la saison 2020-2021 enregistre une baisse de 25 % par rapport à la saison 2019-2020. Dans le détail, les ventes d'abonnements de ski régressent de 24 % alors que le CA des restaurants diminue de 29 %. Les restaurants ont été exploités en take-

away durant toute la saison et cela explique la perte de chiffre d'affaires.

La CA total s'élève à Fr. 1'338'810.— contre Fr. 1792'000.— en 2019-2020. Cette diminution est légèrement supérieure à la moyenne des autres stations valaisannes. L'ouverture tardive de la Forclaz et Evolène explique cette différence.



Importance des investissements

Arolla a réalisé d'importants investissements Fr. 600'000.— durant l'été et l'automne 2020 :

- Construction d'une station de pompage + station transformatrice du télési de la Remointse
- Construction de la station transformatrice de Fontanesse 3
- Optimisation de l'enneigement mécanique sur la partie haute du Fontanesse 1
- Mise en place d'une supervision pour la production de l'enneigement mécanique
- Divers travaux d'entretien des pistes
- Suppression des génératrices

Les investissements ont garanti l'ouverture de l'entier du Fontanesse 1 dès le début de la saison le 19 décembre malgré le manque de neige et ainsi sauvé les fêtes de fin d'année pour l'Espace Dent-Blanche.

Evolène a remplacé son ancien babylift par un tapis roulant pour les débutants. Cette installation a été très appréciée par les enfants.

MagicPass, une adhésion payante

La lecture des chiffres du MagicPass montre une augmentation de près de 11 %



Espace Dent-Blanche

par rapport à la saison 2019-2020. Arolla et la Forclaz ont même battu leur record de passages réalisé en 2018-2019. Cet abonnement est maintenant très bien implanté en Valais et dans toute la Suisse Romande. L'Espace Dent-Blanche continue l'aventure MagicPass en 2021-2022. Les ventes réalisées à ce jour sont en avance par rapport à 2019-2020, ce qui augure d'un nouveau record pour la prochaine saison.

L'achat du MagicPass est possible directement sur magicpass.ch. Une subvention de Fr. 200.— est accordée par la commune d'Evolène à tous les jeunes (*voir conditions sur commune-evolene.ch*)

Rapport sur les remontées mécaniques

Les 3 stations ont mandaté un expert en remontées mécaniques (Pierre Besson) ainsi qu'une fiduciaire (Fidag SA) afin de réaliser une étude sur la situation et les perspectives pour Espace Dent-Blanche. Le montant de cette étude de Fr. 33'000.— est pris en charge à hauteur de Fr. 23'000.— par la Commune d'Evolène, le solde par le Canton du Valais.

Ce rapport, relève les aspects suivants:

- Les 3 sites sont complémentaires en hiver et offrent un ski varié et un aspect paysagé superbe de part et d'autre
- La modernisation des installations est indispensable tout comme l'amélioration du réseau d'enneigement artificiel et la création d'activités annexes pour assurer un chiffre d'affaires suffisant à la viabilité des remontées mécaniques et ainsi garantir une activité touristique de poids sur la Commune
- Les rapprochements entre les 3 sociétés doivent être amplifiés.

- Un assainissement des comptes est nécessaire en raison des pertes reportées accumulées ainsi que du manque d'amortissement sur les anciennes installations d'Evolène et la Forclaz
- La rentabilité financière sera atteinte en 2026-2027 avec un plan d'investissement de 17 millions à prévoir d'ici là. Le retour sur investissement envisagé pour l'ensemble des acteurs touristiques de la commune est de 13 millions/an.

Subventions communales

L'Espace Dent-Blanche a sollicité la commune d'Evolène afin de maintenir sont subventionnement habituel, à savoir un montant de Fr. 675'000.—

L'évolution positive des résultats durant les saisons 2016 à 2019 (perte cumulée de Fr. 305'000.— en 2018-2019) sera pénalisé par le résultat de la saison 2020-2021. Toutefois, l'objectif à moyen terme étant l'équilibre financier, une partie de la somme versée par la Commune sera utilisée pour de l'investissement.

Le retour à la normale espéré dès cet été ainsi que le nombre de MagicPass déjà vendus à ce jour nous apporte un grand optimisme pour la saison 2021-2022 et un chiffres d'affaires de Fr. 2'200'000.— est envisagé.

Nous remercions la Commune d'Evolène et sa population pour l'énorme soutien apporté année après année pour l'exploitation des remontées mécaniques.

Perspectives

L'Espace Dent-Blanche prépare déjà pleinement l'hiver prochain avec des objectifs élevés. La saison débutera le samedi



Espace Dent-Blanche

16

11 décembre 2021 et se terminera le dimanche 24 avril 2022. Les tarifs resteront inchangés et des offres spéciales proposées afin de renforcer la fréquentation lors des périodes creuses. Par exemple, un rabais de 50% sera offert pour 6 à 7 jours du 10 janvier au 6 février 2022. En outre, les groupes bénéficieront d'un rabais de 25% dès 30 personnes.

Au niveau des investissements, le projet de télécabine reliant Lanna à Chemeuille se poursuit et une étude est en cours à Arolla pour le remplacement des téléskis. Le remplacement du babylift de la Forclaz par un tapis roulant est en réflexion.

Été 2021

Le télésiège de Chemeuille et le restaurant de Chemeuille seront ouverts dès le 19 juin. Télé-Evolène fête ses 40 ans cette année et plusieurs animations seront organisées. Le programme complet et toutes les informations sur l'Espace Dent-Blanche sont disponibles sur le site www.espace-dentblanche.ch

L'Espace Dent-Blanche se réjouit de vous accueillir et vous souhaite un très bel été.

*Yvan Maistre
Président Espace Dent-Blanche*

Proposition du Conseil communal à l'Assemblée primaire

Le conseil a pris connaissance des différentes correspondances que les sociétés de remontées mécaniques ont adressées à la commune (Espace Dent-Blanche en novembre 2020, Télé-Evolène en mai 2021) ainsi que des discussions que le groupe de travail Remontées mécaniques a eu avec les différentes sociétés.

Après analyse de la situation et faute d'éléments supplémentaires, le conseil décide de leur octroyer pour 2021 une subvention identique à l'année passée soit:

Fr. 550'000.—	Pour Télé-Evolène SA
Fr. 105'000.—	Pour les Remontées mécaniques d'Arolla SA
Fr. 20'000.—	Pour Blanchalpe SA

Le conseil espère pouvoir réorienter son soutien dès l'an prochain compte tenu du rapport d'étude réalisé par un consultant externe pour l'Espace Dent-Blanche. (cf. section Remontées mécaniques dans le chapitre Bilan de la dernière année).